

Suresnes, le 18 Juin 2018

Amis Nageurs & Praticants de l'Aquagym, Chers Parents,

**IMPORTANT** - à lire attentivement

Informations sur l'achèvement de la Saison 2017/2018 et sur les préparatifs de la Saison Sportive 2018/2019

Approchant du terme de la Saison Sportive 2017/2018 Suresnes Sports Nautiques «S.S.N» a le plaisir de communiquer sur :

I/ . La 32ème Édition Annuelle de notre Gala de Natation Artistique (anciennement Nat. Synchronisée) s'est déroulée à la Piscine des Raguidelles **Samedi 12 Mai 2018** avec pour thème « le Brésil ». 146 Ballerines représentant 7 Clubs de l'Ile de France ont participé à cet événement au rythme de leur récital aquatique devant un important Public.

*Tous nos remerciements vont aux Parents bénévoles qui nous ont aidés lors de cette belle Manifestation Sportive.*

II/ La Fête du Club aura lieu **Vendredi 22 Juin 2018 à 18h30** à la Piscine des Raguidelles.

Elle se déroulera dans nos créneaux habituels d'entraînements et toutes les Nageuses et Nageurs du Club, Petits et Grands des Sections de Natation Artistique et de Natation Course sont conviés à y participer. Ils se retrouveront sur le bord du bassin dès 18h30 pour participer à différentes épreuves de Natation Course dont un relais, puis d'une démonstration de Ballets Aquatiques des Nageuses "Natation Artistique".

Vers 20h30, nous féliciterons et décernerons également des récompenses aux meilleurs Compétiteurs et Compétitrices qui se sont distingués au cours de la Saison Sportive qui s'achève.

*"Chaque Nageuse, Nageur (groupes Compétition et Pré-compétition) devra se présenter dans la tenue officielle du Club."*

*Nous en profiterons pour remercier chaleureusement tous les Officiels présents qui nous aurons assisté lors de cette Saison.*

. **Pour finaliser la soirée « une collation où nous porterons un toast à la Natation » viendra agrémenter notre fête pour le plaisir de tous les Participants présents lors de la compétition.**

*A cette occasion, nous serions heureux que chaque Famille puisse y contribuer en apportant friandises, rafraîchissements.*

*- Lire information adressée par courriel le 01/06/2018 dont coupon-réponse à retourner -*

- Nageurs et leurs Parents, Praticants de l'Aquagym et Encadrement se rassembleront ainsi dans la convivialité -

*- Attention, ce jour là, il n'y aura bien entendu aucun entraînement de Natation, ni aucune séance d'Aquagym -*

*(Prenez contact auprès de votre Entraîneur respectif et répondez nous - merci d'avance).*

III/ L'Assemblée Générale Ordinaire 2018 de Suresnes Sports Nautiques aura lieu **Vendredi 06 Juillet 2018 à 19h00** à Suresnes - Salle Associative - rez-de-chaussée du Centre Sportif des Raguidelles.

Les Personnes, directement concernées en regard des statuts de notre Association, recevront la convocation à cette A.G. que notre Secrétaire Général leur adressera nominativement.

Ayant absolument besoin de renforcer notre Comité Directeur pour pérenniser les orientations et actions de Suresnes Sports Nautiques, nous serions honorés que quelques uns d'entre vous acceptent en tant que Bénévoles de s'y présenter en soutien à l'Équipe Dirigeante. **Venez assister à cette Assemblée.**

IV/ L'Association cessera toutes ses Activités Sportives de la Saison en cours après les séances du **Vendredi 29 Juin 2018** et les compétitions extérieures qui suivront.

V/ **Reprise des Activités de Suresnes Sports Nautiques "Prochaine Saison Sportive 2018/2019"** :

- **Groupes Compétitions, Pré-compétition « Natation Course et Natation Artistique » = Lundi 17 Septembre 2018 -**

- **Natation Course sans objectif compétition « Perfect. Jeune, Ado, Prépa-bac, Adulte, ENF » = Lundi 24/09/2018 -**

- **Aquagym = Lundi 24 Septembre 2018.**

*<< sous réserve que la piscine en travaux d'Août et jusqu'au 09 Septembre 2018 ait ouvert ses portes >>*

## VI/ Réinscriptions - Tests - Inscriptions Nouvelles pour la Saison Sportive 2018/2019 :

- **Réinscription prioritaire** des Nageurs **déjà inscrits en 2017/2018 au S.S.N** (pas de test) - **uniquement pour :**  
**les Groupes Compétitions, Pré-compétition Natation Course, Natation Artistique, Groupes E.N.F** (Ecole Natation Française) :  
 - au bureau du Club, du Lundi 25 Juin au Vendredi 29 Juin et du Lundi 2 Juillet au Jeudi 5 Juillet 2018,  
 entre 17h30 et 20h30 sauf les Mercredis entre 15h30 et 20h30,  
 y compris pour les Jeunes Nageurs en provenance de l'Académie des Activités Aquatiques « AAA » ayant été retenus  
 après réussite aux tests du 13 Juin « Passerelle IMEPS/SSN ».

**Attention, s'inscrire en réservant Jour/Heure d'inscription à l'aide du fichier « doodle » envoyé par courriel le 13/06/18.**

**Continuité de Réinscription prioritaire pour tous ceux déjà inscrits en 2017/2018** << Natation Course, Natation Artistique et Aquagym >>

- du Mardi 4 Septembre au Jeudi 6 Septembre 2018, de 18h30 à 20h30;

**puis, sans priorité du Lundi 10/09 au Vendredi 14/09 et du Lundi 17/09 au Jeudi 20/09/18 inclus aux mêmes horaires.**

### • Pour les Nouveaux à inscrire au Club :

- en **Natation Course** : inscription si réussite au test. **Impératif** : avant le test, obligation de passer le jour même à l'accueil des Inscriptions pour retirer une fiche nominative.

**Tests** sur quatre jours : du Lundi 10/09 au Jeudi 13/09 de 18h30 à 19h45 -

. **Inscription si test réussi, le jour même 10/09 jusqu'au Vendredi 14/09 et du Lundi 17/09 au Jeudi 20/09/18, de 18h30 à 20h30.**

- en **Natation Artistique** : **Tests** de sélection sur deux jours : Lundi 10/09 et Mercredi 12/09/17, de 18h30 à 19h45 -

. **Inscription Nageuses sélectionnées après résultats annoncés par courriel le 13/09, Vendredi 14/09 et du 17 au 20/09/18, de 18h30 à 20h30.**

- en **Aquagym** : **Inscription du Lundi 10/09 au Vendredi 14/09 et du Lundi 17/09 au Jeudi 20/09/18, de 18h30 à 20h30.**

**Essentiel** : << **Aucune inscription ne sera prise en compte, ne pourra être enregistrée; aucune activité ne pourra débuter :**

- sans dépôt préalable du **Certificat Médical de non contre-indication à la pratique de l'Activité concernée, signé par un Médecin habilité;**

- sans signature au bureau du Club de la Licence F.F.N incluant l'assurance « Natation ou Aquagym ».

- **Tout dossier d'inscription directement déposé dans notre boîte aux lettres sera détruit.**

## VII/ Forum des Associations - Suresnes Sports Nautiques y participera Samedi 08 Septembre 2018 de 10h00 à 17h00,

au Centre de Loisirs des Landes - Esplanade du Mont Valérien - Place de l'Abbé Stock à Suresnes.

Ce jour là, nous communiquerons sur le Club et établirons uniquement, sans prise d'inscription

un calendrier de rendez-vous de tests qui se dérouleront à la piscine des Raguidelles dès le 10/09/18.

## VIII/ Pour l'organisation des Inscriptions, les "imprimés réservés à cet effet" seront à votre disposition lors de votre passage au bureau du S.S.N ou seront à télécharger sur notre Site Internet d'ici au 22 Juin 2018.

Ils seront à compléter, signer et à nous remettre sur place. L'inscription ne sera comptabilisée que lors de votre présence obligatoire à notre bureau aux dates indiquées pour validation de celle-ci avec remise du dossier complet comprenant :

. **Fiche de renseignement** complétée, datée et signée, **soit pour la Natation, soit pour l'Aquagym.**

. **Licence F.F.N Natation et pour Aquagym** (Nager Forme Bien-être - Appellation Fédérale) complétée, datée et signée **incluant l'Assurance de base** + option complémentaire à la demande « SPORTMUT » Assurance M.D.S.

. **Certificat Médical :**

**Au vu de la nouvelle réglementation, pour les Nouveaux au S.S.N en 2018/2019 à inscrire,**

ce certificat valable trois ans devra comporter le nom, prénom, date de naissance et la mention de non contre-indication à la pratique de la « Natation d'Entraînement et de Compétition » ou de « l'Aquagym » ; **il devra être daté de moins de trois mois à la date du début de la Pratique de l'Activité** et signé par un Médecin habilité.

**Au vu de la nouvelle réglementation, pour les Personnes déjà inscrites lors de la saison précédente 2017/2018,**

à condition que le certificat remis à l'origine, ait été établi en bonne et due forme, il ne sera pas nécessaire d'en présenter un nouveau parce que celui-ci reste valable trois ans de date à date ; cependant, il faudra présenter une attestation sur l'honneur précisant qu'aucune modification de l'état de santé n'a été constatée depuis (*imprimé spécifique à compléter*).

. **Paiement de la Cotisation 2018/2019** et remise d'une photo récente.

Vous remerciant de votre attention,

croyez, Amis Nageurs & Praticants de l'Aquagym", Chers Parents, à tous nos meilleurs sentiments.

le Président  
Jean Jacques DJAN